

Une progression, lente mais continue dans l'offre des services en français en Saskatchewan

Regina, le 22 décembre 2014 – «Il y a une progression sensible au niveau des services offerts à la population» a constaté la présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise, madame Françoise Sigur-Cloutier, suite à la publication vendredi dernier du rapport sur les services en français offerts par le gouvernement provincial en 2013-2014.

- Le rapport révèle une stabilité dans les visites dans le site web du Centre,
- L'ouverture de deux garderies francophones, une à Vonda et l'autre à Prince Albert,
- La traduction vers le français de documents de plusieurs ministères.
- En plus des services en français, le gouvernement de la Saskatchewan a soutenu sept projets communautaires à partir du Fonds des infrastructures communautaires fransaskois.

«Les groupes francophones travaillent de plus en plus avec les ministères provinciaux ; l'éducation, la justice, le postsecondaire, la petite enfance et la culture sont des secteurs importants pour la communauté» a poursuivi madame Sigur-Cloutier ; «la réalité demeure cependant que plus d'efforts sont nécessaires dans bien des domaines, notamment au niveau de la petite enfance et de la santé.»

Le rapport détaille les chiffres des traductions faites au cours de l'année : elles sont légèrement à la baisse cette l'année comparativement à l'an dernier. «Le ministère de la Justice sera davantage sollicité par la communauté fransaskoise l'an prochain» a indiqué la présidente, «suite à une consultation auprès de la communauté, nous allons proposer à ce ministère de traduire de nouvelles lois.»

«Le Centre de services aux citoyens est la porte d'entrée pour les francophones cherchant des renseignements sur les services du gouvernement provincial. Il est très important d'utiliser ces services pour en assurer leur pérennité et pour accroître la portée de la *politique des services en français du gouvernement de la province de la Saskatchewan*. Certains ministères requièrent une attention plus soutenue, pour ne donner qu'un exemple, je citerai tous les services reliés à la santé.» de conclure madame Sigur-Cloutier.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Pour plus d'information :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532